

APPEL À PROJETS ACADÉMIQUES – DREIC - ANNÉE 2024

LE SOMMET DE LA FRANCOPHONIE FRANCE 2024

Cadre général et objectifs

Les 4 et 5 octobre 2024, la France accueillera, pour la première fois depuis 33 ans, le XIX^{ème} Sommet de la Francophonie, en lien étroit avec l'Organisation internationale de la Francophonie. Événement majeur, tant sur le plan diplomatique que politique, économique et culturel, avec la langue française en trait d'union, il sera l'un des temps forts internationaux de l'année 2024 avec l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques.

La France et l'OIF sont convenues que la créativité, l'innovation et l'entrepreneuriat dans la diversité de l'espace francophone seront placés au cœur de l'événement. La francophonie comme vecteur de circulation des idées, de dialogue, de création et d'emplois et le monde francophone comme porteur de talents et d'opportunités seront ainsi mis à l'honneur. La thématique retenue invitera chacune et chacun à « **Créer, innover et entreprendre en français** ».

Pour donner corps à ce thème, la France a souhaité organiser, un **Festival de la francophonie adossé au Sommet, afin de valoriser une francophonie dynamique auprès des Françaises et des Français et de l'ensemble de la communauté francophone.** Le Festival s'adressera au plus grand nombre, en particulier les jeunes générations, en France et dans l'ensemble de la communauté francophone à l'international. Bâti en dialogue avec l'OIF, ses Etats membres et les sociétés civiles, il contribuera à la perception d'une francophonie ouverte, vivante, plurilingue, contemporaine, utile et attractive. Il permettra de valoriser la vitalité des scènes culturelles, académiques, scientifiques et entrepreneuriales francophones.

Le Festival de la Francophonie se déploiera, dès le 20 mars 2024, Journée internationale de la Francophonie, et s'étendra à tout le territoire métropolitain et ultramarin, à l'international, par de multiples initiatives en présence mais aussi en ligne. Il culminera au moment du Sommet, en octobre 2024, à Villers-Cotterêts et à Paris.

Intitulé *Refaire le monde*, le festival de la francophonie rassemblera alors pendant une dizaine de jours, le grand public, des créateurs, des entrepreneurs, des sportifs, des penseurs, des acteurs et structures francophones en capacité de *réparer, réinventer et réenchanter collectivement* le monde confronté à des bouleversements climatiques, géopolitiques, technologiques, économiques, sociaux. **Le Festival célébrera une francophonie concrète, tournée vers l'avenir et porteuse de solutions.**

Le Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse est pleinement mobilisé dans la dynamique visant à faire de ce 19^{ème} Sommet une opportunité exceptionnelle de meilleure connaissance et de valorisation de la Francophonie, de manière prioritaire auprès des jeunes, et des communautés éducatives au sens large.

Il s'agit, dans le cadre du Festival de la Francophonie, de montrer que la Francophonie **constitue un espace de l'éducation qui émancipe et permet à chacun de révéler ses talents, un espace innovant pour acquérir les compétences nécessaires aux métiers de demain et qui porte des valeurs essentielles pour la formation du citoyen du XXI^{ème} siècle, conscient des enjeux globaux et ouvert à l'altérité.**

Ce narratif doit permettre, au niveau national, de :

- **s'adresser à un très large public** (jeunes - élèves, étudiants, apprentis - et leurs familles, enseignants,...) ;

- **mettre en valeur des établissements ayant des partenariats dans la sphère francophone, en lien avec les thèmes et objectifs du Sommet** : création, innovation (dont IA et numérique,...) , formation (dont celle des enseignants), employabilité,... Les Campus des métiers et des qualifications (CMQ) et les Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (R-INSPE) pourront naturellement être pleinement associés.

La Délégation aux relations européennes, internationales et à la coopération (DREIC) du MENJ souhaite soutenir la mobilisation des académies autour de projets fédérateurs contribuant à l'atteinte des objectifs du Sommet tels que décrits ci-dessus.

Le présent appel à projet lancé par la DREIC vise donc à encourager des actions mises en œuvre par les académies sur le **thème du Sommet, « Créer, innover et entreprendre en français », en faisant valoir la plus-value de la Francophonie dans le monde d'aujourd'hui, avec un public cible prioritaire que constitue la jeunesse.**

Les délégations académiques aux relations européennes, internationales et à la coopération seront chargées de présenter et de coordonner les projets, en lien avec l'ensemble des acteurs concernés.

Type d'actions soutenues

L'appel vise à soutenir des projets académiques s'inscrivant dans la démarche, l'esprit et la thématique du Sommet France 2024 **« Créer, innover et entreprendre en français »**. Les projets pourront se déployer dans tous les domaines et disciplines des voies générale, technologique et professionnelle (éducation artistique et culturelle, histoire-géographie, littérature, économie, sciences, enseignements techniques et professionnels, éducation aux médias et à l'information, compétences numériques, éducation au développement durable, éducation morale et civique...), et à tous les niveaux, de la maternelle au lycée. Les projets mettront les élèves au centre, pour valoriser l'expérience pédagogique menée et amorcer des dynamiques structurantes sur le long terme (partenariats avec des établissements francophones dans le monde, projets de long terme sur un sujet correspondant à un grand enjeu sociétal ou autre, ...); le projet sera construit avec au moins un partenaire situé dans un autre pays francophone.

Modalités de soutien

Le soutien de la DREIC est apporté sous la forme d'une délégation de crédits faite à l'académie. Chaque projet pourra bénéficier d'un financement à hauteur de *5 000 € maximum*. *Les porteurs de projets sont encouragés à rechercher des cofinancements. La diversité des sources de financement constituera un atout lors de l'examen des projets.*

Cette subvention peut permettre d'amorcer une dynamique d'échanges ou de partenariats, ou de la renforcer, autour de la thématique du Sommet et de ses déclinaisons. Elle peut également permettre d'accompagner le changement d'échelle d'un projet local et expérimental pour accroître son impact, en diversifiant et en améliorant ses activités ou en appuyant sa dissémination. Elle peut aussi servir à monter un projet qui pourra être valorisé à l'occasion du Festival de la Francophonie en octobre 2024. **Dans ce cas, le projet devra être susceptible de toucher une large audience non professionnelle et non avertie (y compris les familles, les enfants), son format devant favoriser la participation et l'inclusion du public.** Cette aide ne peut pas servir à financer des dépenses de personnel (Titre 2) ni d'achat de matériel (dépenses d'investissement).

Critères de sélection

Les projets non retenus par cet appel à projets pour un accompagnement financier **mais répondant aux critères d'éligibilité pourront néanmoins bénéficier d'une labélisation** « Résonances nationales du Festival de la Francophonie ». Ils seront promus au travers des actions de communication qui seront mises en place, sur Internet et les réseaux sociaux.

La cohérence et pertinence du projet au regard de la thématique et des objectifs du Sommet et la prise en compte de la définition de sa déclinaison au sein du système éducatif (cf. narratif Education) sont essentielles.

Les projets seront étudiés au regard des critères suivants, repris dans le dossier de candidature de l'AAP placé en annexe :

Il s'agit d'une initiative concrète, d'une solution, d'une expérience avec un bénéfice individuel ou collectif sur le plan éducatif (pouvant inclure le champ social, esthétique, intellectuel, émotionnel, sociétal ou économique) ;

Le projet illustre la valeur ajoutée que représente la francophonie et sa mise en œuvre a été facilitée par le partage d'une langue commune, en l'occurrence la langue française, entre ses parties prenantes – ce qui n'exclut pas, bien au contraire, une dimension de plurilinguisme et de valorisation des langues de France et du patrimoine linguistique national ;

Le projet est construit avec au moins un partenaire situé dans un autre pays francophone ;

Le projet implique prioritairement les élèves du système éducatif français ainsi que leurs partenaires en francophonie ;

Le projet vise un impact durable au sein de l'établissement, de l'académie, du système éducatif et in fine de la société (apport ou création de ressources, formation et échanges d'expertise – y compris de cadres, formateurs et enseignants, sensibilisation des élèves à de grands enjeux sociétaux, partenariats entre établissements, ...), voire transférable/modélisable, susceptible de prolonger l'impact du Sommet ;

Le projet éducation et formation entre en résonance avec un grand enjeu sociétal, en particulier (et sans exclure d'autres sujets en lien avec les ambitions du Sommet) :

formation et employabilité - métiers d'aujourd'hui et de demain - innovation

climat et développement durable

technologies, numérique, IA et médias (dont éducation aux médias)

santé et bien-être

inclusion sociale et nouvelles formes d'engagement dans la société

habitat et mobilité ;

autres (en lien avec thème du Sommet) :

Si vous souhaitez que votre projet soit présenté dans le cadre du Festival à Paris ou à Villers-Cotterêts :

le format de présentation est conçu pour toucher une large audience non professionnelle et non avertie sur la question de la francophonie (y compris les familles, les enfants) et qui s'attachera à favoriser la participation et l'inclusion du public.

Procédure et calendrier

L'appel à projets se fera en deux phases :

- 1. une première phase d'envoi des dossiers à la DREIC au plus tard le 29 février 2024. (réponse le 15 mars) :** il s'agit de permettre ainsi la valorisation, par le Secrétariat Général du Sommet, dès le 20 mars, Journée de la Francophonie, des premiers projets retenus :
- 2. une deuxième phase d'envoi des dossiers à la DREIC au plus tard le 30 avril 2024 (réponse le 15 mai) .**

Le dossier de candidature renseigné sera scanné et envoyé par voie numérique à aapfrancophonie@education.gouv.fr

Le comité de sélection sera composé de représentants du MENJ (DREIC, DGESCO, IGESR) et du Secrétariat Général du sommet.

Les résultats seront communiqués avant la délégation de crédits aux académies, qui s'effectuera sous réserve que les dossiers retenus soient recevables et complets.